

**INFORMATION DES CONSEILS DE SURVEILLANCE AUX ASSOCIES
DE LA RESIDENCE DU GOLF**

Mesdames, Messieurs,

POINT TRES IMPORTANT !

Chaque année, nous atteignons péniblement un quorum de 1/3 des associés.

Bien insuffisant !

Merci de prendre le temps de retourner votre vote par correspondance ou votre pouvoir afin de montrer votre intérêt pour le travail que nous effectuons pour vous.

1 – GERANCE : Clubhotel-Multivacances (CHMV)

• **COMPTES 2023/2024 :**

A la suite de la vérification des comptes et de la réunion de vos conseils de surveillance de janvier 2025, nous avons obtenu toutes les clarifications demandées et validé les comptes présentés.

En apurant rapidement les comptes des gros débiteurs dont la dette était irrécouvrable, nous avons assaini la situation financière de GOLF 1 et GOLF 2.

Nous avons donc demandé à la gérance de reprendre le placement de la trésorerie en compte à terme.

Afin d'être en mesure de faire face à d'éventuelles mauvaises surprises sur les dépenses d'eau et électricité, nous avons préféré conserver les excédents des exercices précédents et nous vous proposons de le faire également cette année. Comme prévu, cette enveloppe sera affectée à l'amélioration des appartements.

• **GERANCE**

En dehors de la comptabilité qui fait un très bon travail, on pourrait dire que l'activité de la gérance a été plutôt « très discrète » alors même que nous avons une absence notoire de syndic de copropriété.

Nous nous abstiendrons donc concernant le quitus de gestion (Resolution 4).

• **RESIDENCE**

Pour sa part, le conseil de surveillance est resté particulièrement attentif à l'entretien de la résidence et au suivi des décisions prises concernant les améliorations (télévision, rideaux de douche, test de radiateurs plus performants et plus économes)

L'enveloppe pouvant être affectée à l'amélioration des appartements étant à ce jour de plus de 150 000 euros, nous étudions actuellement le remplacement rapide des moquettes et housses de banquettes dans les séjours ainsi que de quelques revêtements de sol des entrées et salles de bains.

2 – COPROPRIETE : GSI/FONCIA

L'absorption de notre syndic GSI par FONCIA a eu comme résultat de n'avoir aucun interlocuteur au cours de cet exercice.

Une année sans rien ! Sans travaux d'entretien, sans nouveau règlement de copropriété, sans nouvelles de la procédure concernant la terrasse.

Une assemblée générale a désigné la SOGIRE comme nouveau syndic depuis début décembre 2024. Tous les dossiers sont donc à reprendre.

3 – PERIODES HORS-STATUTS : rappel !

Les périodes hors-statuts font l'objet de la mise en location de nos studios par CHMV mais vous bénéficiez d'un tarif spécial « associé » (un studio maximum par période d'associé. Pas de priorité). Contact : reservation-clubhotel@groupepvcp.com

Adressez à compter du 1^{er} septembre votre demande de réservation accompagnée du chèque correspondant au : Service des Mandats – Clubhotel Multivacances – L'Artois – Espace Pont de Flandre – 11 rue de Cambrai – 75947 PARIS CEDEX 19.

Claude GEHIN

Président du Conseil de surveillance
de la **SCI Résidence du GOLF 1**

Jacques BONTE

Président du Conseil de Surveillance
de la **SCI Résidence du GOLF 2**

Rappel : Site internet administré pour vous par J. Bonte : www.meribelgolf.fr

Les pages réservées aux associés sont accessibles avec le mot de passe : **mgmulti**

Vous pouvez également nous faire part de vos remarques et suggestions à l'adresse :

meribel.golf@gmail.com

Pensez également à vous inscrire sur l'annuaire des associés afin de faciliter vos contacts entre associés.